

Grippe : vaccination des plus démunis

En France, l'épidémie "banale" de grippe provoque chaque année près de 2000 décès. Si le vaccin antigrippal est remboursé pour les plus de 65 ans, les cliniques privées de la région Rhône-Alpes proposent aujourd'hui d'étendre la gratuité aux personnes les plus démunies via leurs services d'urgence. Les personnes doivent être adressées par les Centres communaux d'action sociale.